

Intégration sans soutien

épuiement

L'épuisement professionnel

Ça n'arrive pas qu'aux autres



PHOTO : 24 FRANÇOIS BEAUREGARD

François Beauregard

Rédacteur en chef

La technicienne en éducation spécialisée et la psychoéducatrice de l'école recommandaient souvent aux parents d'élèves en difficulté de choisir Nathalie Leclerc (nom fictif). Elle avait la réputation d'être particulièrement habile avec les jeunes éprouvant des problèmes de comportement.

Un jour, lasse d'une charge de travail toujours trop lourde, elle décide de changer d'école, mais sa réputation la suit. Sa tâche ne s'allège pas, bien au contraire. Elle se retrouve avec un groupe de 24 élèves de cinquième année : 16 garçons et 8 filles. Dans le groupe, il y a 4 élèves avec des troubles de comportement et 11 élèves à risques. Au début de l'année, en entrant dans sa classe une mère s'exclame : « Ma foi, ils ont mis tous les élèves à problèmes dans votre classe. Vous n'y arriverez jamais ! » Nathalie ne savait pas à ce moment-là que cette remarque était prémonitoire. Se fiant à ses 20 ans d'expérience, elle entreprend l'année, sûre d'elle. Au printemps, Nathalie est à bout, rien ne va plus !

Plusieurs de ses élèves éprouvaient des problèmes graves. Une jeune fille se mutilait et manifestait des intentions suicidaires. Un garçon hyperactif oubliait régulièrement de prendre sa médication et devenait rapidement incontrôlable. Un autre enfant adopté dont

la mère biologique était héroïnomane souffrait d'hyperactivité et de troubles de la mémoire. Enfin, un garçon étiqueté en trouble de comportement comptait déjà 14 vols par effraction à son actif avant son entrée en cinquième année... Un peu plus tard au cours de l'année, il mettait le feu au module de la cour d'école.

Dans ces conditions extrêmement difficiles et sans aucune forme d'aide pour la soutenir dans sa classe, elle s'efforce de cumuler les rôles d'enseignante, de mère, de psychologue et de travailleuse sociale. Incapable d'obtenir l'appui des parents des élèves les plus difficiles, sa classe devient ingérable. « Je subissais des remarques blessantes de la part des élèves, je n'osais pas trop en parler, je ne voulais pas que l'on mette en cause ma compétence ou encore ma capacité à gérer mon groupe », confie-t-elle.

Un jour, une enseignante l'a trouvée en larmes dans sa classe. Depuis un certain temps, elle ne dormait plus

et pleurait souvent sans raison apparente. « Je n'arrivais plus à faire le suivi des élèves. Les pages réservées pour consigner les difficultés étaient complètement noircies dans plusieurs agendas. Je n'en pouvais plus », dit-elle. Son médecin la met alors en congé pour cinq mois. Avant de partir, elle prépare des notes pour la remplaçante et remet un dossier complet à la nouvelle directrice de l'école. Découvrant tout à coup l'ampleur des difficultés dans le groupe de Nathalie, celle-ci entreprend des démarches qui aboutissent à l'engagement d'un technicien pour lui venir en aide. Trop tard, Nathalie est malade et elle n'est pas au bout de ses peines.

Malgré tout cela, la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) refuse sa demande d'indemnisation. Après moult péripéties et grâce au soutien de son syndicat local, Nathalie obtient gain de cause à la Commission des lésions professionnelles, contribuant ainsi à la reconnaissance de la lourdeur de la tâche comme facteur de lésions psychologiques.

Le cas de Nathalie est loin d'être unique, l'intégration dans les classes ordinaires d'un grand nombre d'élèves en difficulté sans ressources professionnelles adéquates rend de plus en plus périlleux le métier d'enseignant et compromet la réussite des élèves.